

APPEL À PROJETS

France 2030 – Pionniers de l'intelligence artificielle

Jusqu'à

8 M€

d'aides

**BÉNÉFICIAIRES**

PME & ETI à fort potentiel ou établissements de recherche

**FORME DE L'AIDE**

Subvention et/ou Avance remboursable (AR) en fonction de la phase du projet

**INTENSITÉ DE L'AIDE**

Jusqu'à 60% des dépenses éligibles

**PÉRIODE**

Date de clôture : 2 juin 2026

FINANCEURS**QUELS PROJETS ?**

L'appel à projets "**Pionniers de l'intelligence artificielle**" de France 2030 vise à soutenir des projets individuel ou collaboratif de **R&D à fort potentiel technologique**, capables de générer un **impact** durable sur l'économie et de contribuer à la **souveraineté nationale** grâce à des innovations en IA pour des secteurs clés comme la **santé**, la **transition écologique**, la **sécurité** (y.c. **cybersécurité**, désinformation) ou la **production industrielle**, ...

Les projets doivent :

- ↳ Mettre en œuvre une **innovation technologique inédite** en IA
- ↳ S'appuyer sur un **cas d'usage identifié** et un **secteur d'application stratégique**
- ↳ Exploiter des **bases de données volumineuses ou originales**
- ↳ Viser des avancées sur :
 - Les **interactions avec des environnements complexes** (robotique, IA agentique)
 - L'**architecture des modèles** (compréhension, mémoire, sens commun)
 - Les **méthodes d'entraînement** (données synthétiques, multimodalité...)

QUELS SOUTIENS ?

Le dispositif repose sur un **parcours jalonné en 3 phases**, avec une instruction simplifiée et une montée en puissance progressive du soutien :

Phase	Objectif	Financement	Durée du projet
1	Étude de faisabilité technique	100 K€ à 200 K€ Subvention	6 à 12 mois
2	Réalisation d'un démonstrateur	400 K€ à 800 K€ Mix Subvention / AR	6 à 18 mois
3	Réalisation d'un produit viable et industrialisation	3 à 8 M€ Mix Subvention / AR	1 à 3 ans

- ↳ L'aide octroyée représentera de 25% à 45% des dépenses éligibles pour les projets individuels et de 40% à 60% pour les projets collaboratifs (selon la taille de l'entreprise).
- ↳ Le passage d'une phase à l'autre nécessite un **nouveau dépôt de dossier** et une **sélection indépendante**.
- ↳ Des **critères de performance** et **jalons technologiques et opérationnels** vont guider l'évaluation du projet à chaque phase.

L'expertise d'ABF permet de sécuriser la méthodologie, d'optimiser le montant mobilisable et de structurer un dossier robuste tant sur le plan technique que financier.

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

160

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40

contact@abfdecisions.fr